

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE**ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU****PETIT P.V. DESTINE A L 'AFFICHAGE****CANTON DE GIF-SUR-YVETTE**
SA/CP/AV

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE VERRIERES-LE- BUISSON**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**
DU 27 JUILLET 2020

Le vingt-sept juillet de l'an deux mille vingt à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur François Guy TRÉBULLE, Maire, et sur convocation qui leur a été adressée le dix-huit juillet de l'an deux mille vingt conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

M. TRÉBULLE, Mme CASAL DIT ESTEBAN, M. DOSSMANN, Mme LIBONG,
M. TIXIER, Mme ROQUAIN, M. DELORT, Mme BOULER, Mme LAGORCE,
M. CARRASCO, Mme WALLE, M. BAUDE, M. ATTAF, Mme BRIGNON,
Mme KERNY-BONFAIT, M. MILONNET, Mme FOUCAULT, Mme THEISEN,
Mme QUINQUENEL, et M. FASS.

ABSENT AYANT DONNE POUVOIR :

M. MORDEFROID à M. TRÉBULLE
M. BOZEC à M. CARRASCO
Mme GUILLANTON à Mme WALLE
Mme DA GRAÇA SOARES à Mme LIBONG
M. MILLET à M. TIXIER
Mme LEVEQUE DE VILMORIN à M. DOSSMANN
M. ROGER-ESTRADE à Mme CASAL DIT ESTEBAN
M. CHOLAY à Mme ROQUAIN
Mme OCTAU à M. BAUDE
M. HULIN à Mme QUINQUENEL
M. YAHIEL à Mme QUINQUENEL
M. CHASTAGNER à Mme THEISEN
Mme CLÉVÉDÉ à Mme THEISEN

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Gérard DOSSMANN

ASSESEURS :

Monsieur FASS et Madame LIBONG.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au Conseil de se prononcer sur le compte-rendu des séances du Conseil municipal du 27 janvier 2020 et du 6 mai 2020 qui sont approuvés à l'unanimité.

Puis Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE

- Monsieur Gérard DOSSMANN secrétaire de séance,

APPROUVE

- à la majorité absolue (25 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention), les délégations du Conseil municipal au Maire dans les domaines énumérés dans l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- à l'unanimité les désignations au scrutin public au sein des commissions municipales, syndicats, associations et organismes divers conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, à l'exception des désignations au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS),
- à l'unanimité la création, le nombre de commissions et le nombre de membres les composant. Les membres sont élus au scrutin public à main levée, conformément à la délibération précédente. Il est précisé que Monsieur le Maire est président de droit de toutes les commissions :

8 commissions municipales permanentes ouvertes :

	Nom des commissions	Nombre de membres	Composition des commissions
1	Proximité et sécurité	9 membres	Karine CASAL dit ESTEBAN Jean-Louis CARRASCO Hervé BAUDE Anne KERNY Magali LIBONG Alain CHOLAY Caroline FOUCAULT Jérémy FASS Vincent HULIN
2	Finances	9 membres	Gérard DOSSMANN Marie-Paule OCTAU Christine LAGORCE Ian TIXIER Nasser ATTAF Jean-Louis DELORT Caroline FOUCAULT Andrée THEISEN Michel YAHIEL
3	Culture et Patrimoine	9 membres	Magali LIBONG Géraldine WALLE Nathalie DE VILMORIN Elisabeth ROQUAIN Jean-Pierre MILONNET Ian TIXIER Caroline FOUCAULT Agnès QUINQUENNEL Andrée THEISEN

4	Jeunesse, Sport	9 membres	Ian TIXIER Marie-Paule OCTAU Alain CHOLAY Hervé BAUDE Rozenn BOULER Tania DA GRACA SOARES Caroline FOUCAULT Agnès QUINQUENNEL David CHASTAGNER
5	Affaires sociales et solidarités	9 membres	Elisabeth ROQUAIN Marie-Paule OCTAU Alain CHOLAY Anne KERNY Nathalie DE VILMORIN Nasser ATTAF Caroline FOUCAULT Emmanuelle CLEVEDE Andrée THEISEN
6	Affaires familiales et scolaires	9 membres	Rozenn BOULER Jean-Pierre MILONNET Anne KERNY Jacqueline BRIGNON Magali LIBONG Géraldine WALLE Caroline FOUCAULT Emmanuelle CLEVEDE Vincent HULIN
7	Développement durable	9 membres	Jean-Paul MORDEFROID Jean-Pierre MILONNET Nathalie DE VILMORIN Violaine GUILLANTON Géraldine WALLE Henri ROGER ESTRADÉ Caroline FOUCAULT Vincent HULIN Jérémy FASS
8	Projets urbains, Travaux et Mobilités	9 membres	Christine LAGORCE Didier MILLET Violaine GUILLANTON Karine CASAL DIT ESTEBAN Jean-Louis DELORT Anne KERNY Caroline FOUCAULT Emmanuelle CLEVEDE David CHASTAGNER

APPROUVE

- à l'unanimité la création, le nombre de comités consultatifs et le nombre de membres les composant. En élisant les élus au scrutin public à main levée, conformément à la délibération prise antérieurement, étant précisé que Monsieur le Maire est président de droit des comités, la composition est la suivante :

	Nom des commissions	Nombre de membres	Composition des commissions (membres du Conseil)
1	Ville inclusive	6 membres du conseil, 6 membres extérieurs	Alain CHOLAY Elisabeth ROQUAIN Anne KERNY Jean-Pierre MILONNET Caroline FOUCAULT Vincent HULIN
2	Marché Forain	6 membres du conseil, 6 membres commerçants du marché	Hervé BAUDE Jean-Louis CARRASCO Marie-Paule OCTAU Didier MILLET Caroline FOUCAULT David CHASTAGNER
3	Commerce et artisanat	9 membres du conseil, 9 membres commerçants	Jean-Louis CARRASCO Christine LAGORCE Didier MILLET Hervé BAUDE Gérard DOSSMANN Marie-Paule OCTAU Caroline FOUCAULT Emmanuelle CLEVEDE Vincent HULIN
4	Jeunesse	9 membres du conseil, 9 membres jeunes	Ian TIXIER Henri ROGER ESTRADE Tania DA GRACE SOARES Magali LIBONG Géraldine WALLE Jacqueline BRIGNON Caroline FOUCAULT Agnès QUINQUENEL Jérémy FASS

ELIT

- pour représenter la commune au sein du **Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF)** :

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Titulaire : Jean-Louis DELORT Suppléant : Christine LAGORCE	25	1	7
Titulaire : Agnès QUINQUENEL Suppléant :	7	1	25

ELIT

- pour représenter la commune au sein du **Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée (SIEI) :**

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Titulaires : Géraldine WALLE/Anne KERNY Suppléants : Jacqueline BRIGNON/Rozenn BOULER	25	1	7
Titulaire : Andrée THEISEN Suppléant : Emmanuelle CLEVEDE	7	1	25

ELIT

- pour représenter la commune au sein du **Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) :**

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Titulaires : François Guy TREBULLE/Karine CASAL DIT ESTEBAN Suppléants : Jean-Paul MORDEFROID/Christine LAGORCE	25	1	7

ELIT

- pour représenter la commune au sein du **Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB - anciennement SIEAPVB) :**

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Titulaires : Gérard DOSSMANN/Karine CASAL DIT ESTEBAN Suppléants : Henri ROGER-ESTRADE/Nathalie LEVEQUE DE VILMORIN	25	1	7
Titulaire : Vincent HULIN Suppléant :	7	1	25

ELIT

- pour représenter la commune au sein du **Syndicat des Eaux d'Ile de France :**

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Titulaires : Christine LAGORCE et Didier MILLET	25	1	7

ELIT

- pour représenter la commune au sein du **Syndicat Intercommunal pour la création et le fonctionnement d'un centre de Montagne :**

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
François Guy TRÉBULLE et Gérard DOSSMANN	25	1	7
David CHASTAGNER	7	1	25

ELIT

- pour représenter la commune au sein du **Syndicat mixte Autolib'Métropole :**

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Titulaire : Violaine GUILLANTON Suppléant : Jean-Paul MORDEFROID	25	1	7
Titulaire : Vincent HULIN Suppléant :	7	1	25

ELIT

- pour représenter la commune au sein du **Forum métropolitain du Grand Paris (anciennement Syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole)** :

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Titulaire : Grégory BOZEC Suppléant : Jean-Louis CARRASCO	25	1	7
Titulaire : Jérémy FASS Suppléant :	7	1	25

ÉLIT

- au scrutin public à main levée (décidé à l'unanimité, article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales), conformément à l'article L1411-5 II du Code général des collectivités territoriales, les élus suivants au scrutin de liste pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres (CAO).
Trois listes sont proposées : Unis pour Verrières, Rassembler Verrières-le-Buisson et Réussir ensemble Verrières-le-Buisson.

	Nombre de voix
Liste 1 : Unis Pour Verrières	25
Liste 2 : Rassembler Verrières-le-Buisson	1
Liste 3 : Réussir ensemble Verrières-le-Buisson	7

Compte tenu des résultats précédents, les conseillers élus à la CAO sont :

Titulaires	Suppléants
François Guy TREBULLE ou son représentant Gérard DOSSMANN, président de droit	
Didier MILLET	Ian TIXIER
Christine LAGORCE	Elisabeth ROQUAIN
Nasser ATTAF	Jean-Paul MORDEFROID
Hervé BAUDE	Anne KERNY
Vincent HULIN	Andrée THEISEN

ÉLIT

- au scrutin public à main levée (décidé à l'unanimité, article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales), conformément à l'article L1411-5 II du Code général des collectivités territoriales, les élus suivants au scrutin de liste pour siéger au sein de la commission de délégation de services publics (CDSP).
Trois listes sont proposées : Unis pour Verrières, Rassembler Verrières-le-Buisson et Réussir ensemble Verrières-le-Buisson.

	Nombre de voix
Liste 1 : Unis Pour Verrières	25
Liste 2 : Rassembler Verrières-le-Buisson	1
Liste 3 : Réussir ensemble Verrières-le-Buisson	7

Compte tenu des résultats précédents, les conseillers élus à la CDSP sont :

Titulaires	Suppléants
François Guy TREBULLE ou son représentant Gérard DOSSMANN, président de droit	
Didier MILLET	Ian TIXIER
Christine LAGORCE	Elisabeth ROQUAIN
Nasser ATTAF	Jean-Paul MORDEFROID
Hervé BAUDE	Anne KERNY
Vincent HULIN	Andrée THEISEN

DÉSIGNE

- à l'unanimité les personnes suivantes pour représenter la commune au sein de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) :
- conseillers municipaux :

Titulaires	Suppléants
Gérard DOSSMANN	Marie-Paule OCTAU
Elisabeth ROQUAIN	Grégory BOZEC
Christine LAGORCE	Alain CHOLAY
Didier MILLET	Ian TIXIER
Caroline FOUCAULT	Caroline FOUCAULT
Michel YAHIEL	Jérémy FASS

- associations locales :

Association	Titulaires	Suppléants
Association des familles	Daniel ANDRE	Béatrice TOUMI
V2i	Jacques SERRON	

ELIT

- pour représenter la commune au sein de la **Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)** :

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
François Guy TRÉBULLE Gérard DOSSMANN	25	1	7

ELIT

- pour représenter la commune au sein de la **commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH)**:

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Alain CHOLAY Elisabeth ROQUAIN	25	1	7

ELIT

- au sein de la **Commission communale des impôts directs (CCID)**, 16 membres titulaires et 16 membres suppléants suivants :

	Titulaires	Suppléants
1	Jacques SERRON	Pascal PIOT
2	Jean-Claude COULOMBIER	Bernard ALBERT
3	Brigitte BAYLE	Gérard LASSAUX
4	Désignation ultérieure	Désignation ultérieure
5	Thierry ALLIX	Michel DUFOUR
6	Jacqueline PELTIER	Jacques LANGLAIS
7	Jean-Michel PERRIER	Georges COURTECUISSÉ
8	Daniel RECOUVREUR	Christian GAUTIER
9	Jacques ALLAIN	André CAZAUSSUS
10	Nicolas ROHMAN	Michèle DOSSMANN
11	Alain OCTAU	Guy HERVIEU
12	Christine DUBOC	Marie-Hélène SEITZ
13	Raynald LÉCONTE	Isabelle POUILLAUDE
14	Hugues ROHÉE	Isabelle GIRI
15	Catherine GAL	Serge AUDINET
16	Eric NARDIN	Emmanuel COLLIN

ELIT

- les représentants du Conseil municipal aux organismes ci-dessous indiqués :

Libellé de l'organisme	Nombre de représentants	Liste 1 (UPV)	Liste 2 (Rassembler VLB + Réussir ensemble)
Comité national d'action sociale (CNAS)	1 représentant	Jean-Louis DELORT, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
VITALIS	1 titulaire et	Titulaire : Ian TIXIER	Titulaire : Andrée

	1 suppléant	25 voix pour, Suppléant : Magali LIBONG 25 voix pour	THEISEN, 8 voix pour, Suppléant : Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour
Association les Villes du RER B Sud	1 représentant	Violaine GUILLANTON, 25 voix pour	Jérémy FASS, 8 voix pour
Tennis Club de Verrières-le-Buisson	1 représentant	Ian TIXIER 25 voix pour	David CHASTAGNER 8 voix pour
Conseil d'établissement de la Résidence du Bois	1 représentant	Elisabeth ROQUAIN, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Comité de jumelage	4 représentants	Anne KERNY Marie-Paule OCTAU Jean-Pierre MILONNET Magali LIBONG, 25 voix pour	Vincent HULIN, 8 voix pour
Comité local de la Croix rouge française	1 représentant	Elisabeth ROQUAIN 25 voix pour	Andrée THEISEN 8 voix pour
Comité d'information et de documentation des personnes âgées	1 représentant	Marie-Paule OCTAU, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Comité local du Secours populaire français	1 représentant	Elisabeth ROQUAIN 25 voix pour	Andrée THEISEN 8 voix pour
Comité de gestion de l'ARPAVIE (ex-AREPA)	2 représentants	Elisabeth ROQUAIN Marie-Paule OCTAU, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Association Verrières Informations Initiatives (V2i - ex-Office de tourisme)	3 titulaires et 3 suppléants	Titulaires : Violaine GUILLANTON Christine LAGORCE Jean-Louis DELORT, 25 voix pour Suppléants : Hervé BAUDE Jean-Louis CARRASCO Jacqueline BRIGNON, 25 voix pour	Titulaire et Suppléant : Caroline FOUCAULT, 8 voix pour
Association des communes du Département de l'Essonne riveraines de l'aéroport de Paris-Sud	1 titulaire et 1 suppléant	Titulaire : Jean- Pierre MILONNET Suppléant : Violaine GUILLANTON, 25 voix pour,	Titulaire et Suppléant : Vincent HULIN, 8 voix pour
Conseil d'administration du collège Jean Moulin	1 représentant	Rozenn BOULER, 25 voix pour	Agnès QUINQUENNEL, 8 voix pour
Conseil d'administration du groupe scolaire Sophie Barat	2 représentants	Jean-Louis CARRASCO Jean-Louis DELORT, 25 voix pour	Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour

Conseil d'administration de l'école Rudolf Steiner	1 titulaire et 1 suppléant	Titulaire : Géraldine WALLE Suppléant : Jean-Louis CARRASCO, 25 voix pour	Titulaire et Suppléant : Vincent HULIN, 8 voix pour
Conseil d'administration de l'école Notre-Dame de l'Assomption	1 titulaire et 1 suppléant	Titulaire : Nathalie LEVEQUE DE VILMORIN Suppléant : Rozenn BOULER, 25 voix pour	Titulaire et Suppléant : Agnès QUINQUENNEL, 8 voix pour
Conseil d'administration de l'association St Charles	2 représentants	Marie-Paule OCTAU Elisabeth ROQUAIN, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Conseil d'établissement du Foyer des Aulnaies	2 représentants	Nasser ATTAF, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Conseil d'établissement Léon Maugé	2 représentants	Elisabeth ROQUAIN Marie-Paule OCTAU, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Commission administrative de la maison de retraite Léon Maugé	2 représentants	Elisabeth ROQUAIN Marie-Paule OCTAU, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Section d'initiation sportive	2 représentants	Tania DA GRACA SOARES Ilan TIXIER, 25 voix pour	David CHASTAGNER, 8 voix pour
Poney Club	2 représentants	Ilan TIXIER Hervé BAUDE, 25 voix pour	David CHASTAGNER, 8 voix pour
Université du Temps Libre-Essonne (UTLe)	1 représentant	Magali LIBONG, 25 voix pour	Agnès QUINQUENNEL, 8 voix pour
Association des Familles	1 représentant	Elisabeth ROQUAIN, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Squash Club	1 représentant	Ilan TIXIER, 25 voix pour	David CHASTAGNER, 8 voix pour
Jardins de Vedrariae	1 représentant	Nathalie LEVEQUE DE VILMORIN, 25 voix pour	Vincent HULIN, 8 voix pour
Trait d'Union de Verrières-le-Buisson	1 représentant	Ilan TIXIER, 25 voix pour	David CHASTAGNER, 8 voix pour
Les Amis du Musée	1 représentant	Karine CASAL DIT ESTEBAN, 25 voix pour	Agnès QUINQUENNEL, 8 voix pour
Essonne aménagement : conseil d'administration et assemblée générale	1 représentant	Christine LAGORCE, 25 voix pour	Vincent HULIN, 8 voix pour
Représentant au sein d'Essonne Aménagement	1 représentant	Christine LAGORCE, 25 voix pour	Vincent HULIN, 8 voix pour
Maison des arbres et des oiseaux	2 représentants	Nathalie LEVEQUE DE VILMORIN	Vincent HULIN, 8 voix pour

		Henri ROGER ESTRADE, 25 voix pour	
Réunion de copropriétaires de la SEERI	1 représentant	Violaine GUILLANTON, 25 voix pour	Agnès QUINQUENEL, 8 voix pour
Chambre de commerce	2 représentants	Jean-Louis CARRASCO Gérard DOSSMANN, 25 voix pour	Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour
Chambre des métiers	2 représentants	Jean-Louis CARRASCO Gérard DOSSMANN, 25 voix pour	Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour
Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France	2 représentants	Jean-Paul MORDEFROID Nathalie LEVEQUE DE VILMORIN, 25 voix pour	Vincent HULIN, 8 voix pour
Accueil Educatif de la Bièvre (Vaupéreux)	1 représentant	Violaine GUILLANTON, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Centre d'information Jeunesse Essonne	2 représentants	François Guy TREBULLE Ilan TIXIER, 25 voix pour	Agnès QUINQUENEL, 8 voix pour
ZINADO 2000	2 représentants	Marie-Paule OCTAU Tania DA GRAÇA SOARES, 25 voix pour	Agnès QUINQUENEL, 8 voix pour
Foyer de vie l'Alliance	2 représentants	Elisabeth ROQUAIN Alain CHOLAY, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
Office National des anciens combattants et victimes de guerre	1 représentant	Henri ROGER- ESTRADE, 25 voix pour	Andrée THEISEN, 8 voix pour
SCI des Artisans de Verrières	2 représentants	Gérard DOSSMANN 25 voix pour Jean-Louis CARRASCO, 25 voix pour	Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour
Correspondant Défense	1 représentant	Karine CASAL DIT ESTEBAN, 25 voix pour	
Correspondant Sécurité routière	1 représentant	Hervé BAUDE, 25 voix pour	
Syndicat des copropriétaires du 7/9 rue de l'Ancienne Poste	1 représentant	Nasser ATTAF, 25 voix pour	Vincent HULIN, 8 voix pour
Conseil d'école : Honoré d'Estienne d'Orves	1 titulaire pour chaque conseil	Rozenn BOULER, 25 voix pour	Vincent HULIN, 8 voix pour

Conseil d'école : David Régnier- Paul Fort	d'école	Rozenn BOULER, 25 voix pour	Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour
Conseil d'école : Clos Fleuri		Henri ROGER-ESTRADE, 25 voix pour	Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour
Conseil d'école : Prés Bouchards		Jacqueline BRIGNON, 25 voix pour	Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour
Conseil d'école : Gros Chênes		Magali LIBONG, 25 voix pour	Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour
Conseil d'école : Bois Lorient		Jean-Pierre MILONNET, 25 voix pour	Emmanuelle CLEVEDE, 8 voix pour
Désignation d'un représentant de la commune au conseil d'administration de l'association Terre et Cité	1 représentant	Jean-Paul MORDEFROID, 25 voix pour	Vincent HULIN, 8 voix pour
Désignation d'un représentant de la commune au sein du comité de programmation LEADER	1 représentant	Jean-Paul MORDEFROID, 25 voix pour	Vincent HULIN, 8 voix pour

ELIT

- pour représenter la commune au sein de la **commission communale de sécurité** :

	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Didier MILLET Hervé BAUDE	25	1	7
Vincent HULIN	7	1	25

DECIDE / ELIT

- est fixé à 16 le nombre d'administrateurs au sein du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), 8 conseiller municipaux et 8 membres issus de la société civile, et procède à l'élection au scrutin secret, conformément à l'article R123-8 du Code de l'action sociale et des familles, des huit représentants membres du Conseil municipal au sein du CCAS.
Trois listes sont proposées : Unis pour Verrières, Rassembler Verrières-le-Buisson et Réussir ensemble Verrières-le-Buisson.

	Nombre de voix
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	33
Bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Liste 1 : Unis Pour Verrières	25
Liste 2 : Rassembler Verrières-le-Buisson	1
Liste 3 : Réussir ensemble Verrières-le-Buisson	7

Compte tenu des résultats précédents, les conseillers municipaux élus au CCAS sont :

- Elisabeth ROQUAIN
- Anne KERNY
- Alain CHOLAY
- Nathalie DE VILMORIN
- Marie-Paule OCTAU
- Nasser ATTAF
- Andrée THEISEN
- Emmanuelle CLEVEDE

APPROUVE

- le montant des indemnités de fonction des élus tels que figurant dans le tableau ci-dessous par 25 voix pour et 8 abstentions :

FONCTION	NOM, PRENOM	POURCENTAGE INDICE BRUT 1027 au 27/07/2020	MONTANT MENSUEL BRUT au 27/07/2020
Maire	TREBULLE François-Guy	59,05%	2 296,69 €
1 ^{er} adjoint	CASAL DIT ESTEBAN Karine	24,05%	935,40 €
2 ^{ème} adjoint	DOSSMANN Gérard	24,05%	935,40 €
3 ^{ème} adjoint	LIBONG Magali	24,05%	935,40 €
4 ^{ème} adjoint	TIXIER Ian	24,05%	935,40 €
5 ^{ème} adjoint	ROQUAIN Elisabeth	24,05%	935,40 €
6 ^{ème} adjoint	DELORT Jean-Louis	24,05%	935,40 €
7 ^{ème} adjoint	BOULER Rozenn	24,05%	935,40 €
8 ^{ème} adjoint	MORDEFROID Jean-Paul	24,05%	935,40 €
9 ^{ème} adjoint	LAGORCE Christine	24,05%	935,40 €
Conseiller délégué	BOZEC Grégory	4,60%	178,91 €
Conseiller délégué	GUILLANTON Violaine	4,60%	178,91 €
Conseiller délégué	CARRASCO Jean-Louis	4,60%	178,91 €
Conseiller délégué	BAUDE Hervé	4,60%	178,91 €
Conseiller délégué	DA GRAÇA SOARES Tania	4,60%	178,91 €
Conseiller délégué	MILLET Didier	4,60%	178,91 €
Conseiller délégué	ATTAF Nasser	4,60%	178,91 €
Conseiller délégué	OCTAU Marie-Paule	4,60%	178,91 €

DECIDE

- à l'unanimité les créations et suppressions de postes suivants :

Créations		Suppressions (à la nomination sur les postes créés – Avis favorable du comité technique du 24/06/2020)		
AVANCEMENTS DE GRADES				
1	Poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	Poste d'éducateur de jeunes enfants de 1 ^{ère} classe	TC
1	Poste d'animateur principal de 1 ^{ère} classe	1	Poste d'animateur principal de 2 ^{ème} classe	TC
1	Poste d'animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	Poste d'animateur	TC
1	Poste d'adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	Poste d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	TC
1	Poste d'adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	Poste d'adjoint administratif	TC
1	Poste d'agent de maîtrise principal	1	Poste d'agent de maîtrise	TC
1	Poste d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	Poste d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	TC
7	Postes d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	7	Postes d'adjoint technique	TC
1	Poste d'agent social principal de 2 ^{ème} classe	1	Poste d'agent social	TC
1	Poste d'ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	1	Poste d'ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	TC
2	Postes d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	2	Postes d'adjoint d'animation	TC
INTEGRATION DIRECTE				
1	Poste de Rédacteur	1	Poste d'Animateur	TC
REORGANISATION DES SERVICES				
1	Poste d'attaché	Ingénieur ou attaché à supprimer lors d'un prochain CM après avis du Comité technique		
MODIFICATION DE CONTRAT				
		1	Poste de technicien	TC
DEPARTS EN RETRAITE				
		1	Poste de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	TC
		1	Poste d'Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	TC
		1	Poste d'Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC
		1	Poste de Technicien	TC
		1	Poste d'Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	TC
		2	Postes d'Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	TC
		1	Poste d'Infirmier en soins généraux hors classe	TC
DEPARTS EN DISPONIBILITE				
		1	Poste d'Infirmier en soins généraux de classe supérieure	TC

		1	Poste d'infirmier en soins généraux de classe normale	TC
DEPARTS EN MUTATION				
		1	Poste d'attaché principal	TC
		2	Postes d'attachés	TC
		1	Poste d'Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC

Et dit que les agents statutaires et contractuels seront rémunérés sur la base de la grille indiciaire correspondant à leur grade, que pour pourvoir l'emploi de Chef de service Urbanisme et foncier il convient de créer le grade d'attaché. Ce poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, que le contrat pourra alors être conclu pour une durée déterminée d'une durée minimum d'un an, sans excéder deux (article 3-2) ou six années (article 3-3) au total. Dans ce dernier cas, si, à l'issue de cette durée, le contrat est reconduit, il ne pourra l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée, autorise l'autorité territoriale à fixer la durée du contrat et le traitement du candidat en fonction du niveau de recrutement, de la nature des fonctions concernées, de l'expérience professionnelle antérieure et du profil et dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours,

AUTORISE

- à l'unanimité, l'autorité territoriale à conclure des contrats d'apprentissage pour des formations de plombier, jardinier/paysagiste, éducateur de jeunes enfants et préparation d'un CAP Petite Enfance et le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec le Centre de Formation d'Apprentis,

DECIDE

- à l'unanimité, la mise en place du dispositif de service civique au sein de la collectivité et autorise l'autorité territoriale à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale ou à conventionner avec des prestataires déjà titulaires dudit agrément, à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et tout document nécessaire au bon déroulement de ces engagements, avec la prise en charge des frais de transport domicile/travail dans la limite de 50% des frais engagés, sur justificatif,

APPROUVE

- à l'unanimité le principe et les modalités de lancement d'une consultation relative à l'émission et la livraison de titres-restaurant pour les agents de la commune et du centre communal d'action sociale de Verrières-le-Buisson, et autorise le Maire à signer l'ensemble des documents qui s'y rapportent,

AUTORISE

- à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une convention constitutive du groupement de commandes entre la commune et le centre communal d'action sociale de Verrières-le-Buisson pour l'émission et la livraison de titres-restaurants à destination de leurs agents,

AUTORISE

- à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer un contrat de cession de licence IV pour un montant de 15 000 EUR TTC,

AUTORISE

- à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les conventions pour l'adhésion, l'installation et la mise en route du dispositif COMEDEC et tout document relatif à ce dossier,

AUTORISE

- à l'unanimité, les exonérations des loyers pour les entreprises et associations hébergées dans les bâtiments communaux, pour l'année 2020,

APPROUVE

- le compte de gestion du budget principal de la Ville pour l'année 2019 (25 voix pour et 8 abstentions),

APPROUVE

- par nature, le compte administratif 2019 du budget principal de Verrières-le-Buisson (24 voix pour et 8 abstentions, le Maire ne prenant pas part au vote),

APPROUVE

- le compte de gestion du budget annexe assainissement pour l'année 2019 (25 voix pour et 8 abstentions),

APPROUVE

- par nature, le compte administratif du budget annexe assainissement de l'exercice 2019 (24 voix pour et 8 abstentions, le Maire ne prenant pas part au vote),

APPROUVE

- les soldes de l'exercice 2019 du budget assainissement, affecte les soldes d'exécution cumulés au 31 décembre 2019, autorise la reprise des résultats de clôture du budget annexe assainissement au budget principal de la commune, prend acte des soldes de l'exercice 2019 du budget principal, dit que les reports de l'exercice 2019 du budget ville se décomposent comme présenté en séance, affecte les soldes de l'exercice 2019 du budget ville, prend acte que l'affectation des résultats cumulés des budgets assainissement et principal entraîne une affectation globale comme présenté en séance (25 voix pour et 8 abstentions),

VOTE

- à l'unanimité sur la tenue du débat concernant le rapport d'orientations budgétaires au titre de l'année 2020,

VOTE

- le budget primitif 2020, par nature, pour la Ville de Verrières-le-Buisson (25 voix pour et 8 voix contre),

DECIDE

- à l'unanimité, d'attribuer une subvention à chacun des groupes scolaires Sophie Barat, Notre Dame de l'Assomption et Steiner,

DECIDE

- à l'unanimité, d'attribuer le solde de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 125 000 EUR au titre de l'exercice 2020,

APPROUVE

- à l'unanimité, le montant de participation fiscalisée fixé par le Syndicat intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB) qui s'établit à 15 578 EUR pour l'année 2020,

APPROUVE

- à l'unanimité, le montant de la participation fiscalisé fixé par le Syndicat Intercommunal pour l'Enfance Inadaptée (SIEI) qui s'élève à 12 462 EUR pour l'année 2020,

APPROUVE

- à l'unanimité, les termes de la convention entre le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) et la Ville et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents,

DECIDE

- à l'unanimité (Rozenn BOULER ne prenant pas part au vote) les attributions de subvention aux copropriétés privées selon la liste présentée en séance, dit que les dépenses sont prévues au budget 2020 et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions ainsi que tout document y afférent,

AUTORISE

- à l'unanimité, l'établissement de la participation pour le financement des travaux d'entretien et d'investissement sur les ouvrages d'assainissement à compter de la signature de la convention, avec un rappel sur 2019, et selon les modalités présentées en séance et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération et à signer tous les documents afférents,

AUTORISE

- à l'unanimité, Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toutes les subventions au taux le plus élevé concernant l'investissement pour la rénovation des courts de tennis auprès de l'Etat, de la Région Île-de-France, du Département de l'Essonne et de tout autre financeur et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ces demandes,

AUTORISE

- à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents au dépôt d'une demande d'autorisation de travaux et à la déclaration de travaux pour la rénovation de la toiture de l'école maternelle du Bois Lorient,

DECIDE

- à l'unanimité, la désaffectation du domaine public de la parcelle AC 473, sise voie de Châtenay, approuve son déclassement du domaine public communal pour la faire entrer dans le domaine privé communal et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération et signer tous les documents afférents,

Toutes les délibérations n'ayant pas fait l'objet d'une mention particulière ont été approuvées à l'unanimité des votes exprimés

PREND ACTE DES DECISIONS DE MONSIEUR LE MAIRE

- N°31 Commande de masques pour enfants pour faire face à la crise sanitaire COVID-19 avec le groupement solidaire ESAT "Mosaïc Services" pour un montant de 10 050 € HT soit 10 602 € TTC, correspondant à 3.000 unités,

- N°32 Commande de masques en tissu pour faire face à la crise sanitaire COVID-19 avec la société OVENA pour un montant de 39 000 € HT soit 46 800 € TTC, correspondant à 13 000 unités.
- N°33 Renouvellement d'un contrat de maintenance pour les logiciels Canis, Galata, Municipol, Municipol Carto avec la société LOGITUD pour un montant annuel de 1 779,92 € HT,
- N°34 Signature du marché public 1195 relatif aux travaux de désamiantage de la couverture et des faux plafonds de l'école du Bois Lorient avec la société Amiante Démolition Service Environnement pour un montant de 116 075 € HT,
- N°35 Désignation du cabinet d'avocats HUGLO-LEPAGE pour la défense des intérêts de la commune dans le cadre du contentieux l'opposant à Monsieur le Préfet de l'Essonne devant le Tribunal administratif de Versailles,
- N°36 Signature du marché n°1196 pour l'achat d'une flotte de 20 vélos à assistance électrique (VAE) et la maintenance de ces vélos destinés aux agents de la commune dans le cadre de leurs déplacements professionnels avec la société SAS Vélo Electrique France pour un montant total de 33 200 € HT,
- N°37 Signature du marché n°1197 relatif aux travaux pour la fourniture, la pose et la mise en service d'un dispositif de climatisation dans la salle du Club 21 à l'espace Bernard MANTIENCE avec la société HUARD pour un prix global forfaitaire de 27 865 € HT,
- N°38 Signature de l'avenant n°1 du contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Caroline Vigneaux » avec JMD Productions, relatif aux conditions d'annulation et au report du spectacle le dimanche 22 novembre à 17h à l'Espace Bernard Mantiennne avec la société JMD Productions pour un montant de 11 077, 50 euros nets,
- N°39 Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Tout Rond » avec l'association C'est-à-dire le 30 septembre 2020 à 17h à la médiathèque André Malraux pour un montant de 654,10 euros nets,
- N°40 Signature d'un contrat avec la SARL ALTAÏR CONFERENCES pour la programmation de 5 ciné-conférences dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021 à l'Espace Bernard Mantiennne pour un montant de 473,93 € HT,
- N°41 Signature d'un contrat de cession du spectacle « Une Vie » avec Les Grands Théâtres le 28 mars 2021 à 17h à l'Espace Bernard Mantiennne pour un montant de 6 277,25 €,
- N°42 Contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation d'un pigeonier avec la société SOGEPI-SERVIBOIS pour un montant annuel de 3 940,30 € HT,
- N°43 Signature de l'avenant n°3 au lot n°1 relatif à la location d'un restaurant et office en liaison froide du marché n°1091 pour la reconstruction du satellite de restauration du groupe scolaire David Régner - Paul Fort de Verrières-le-Buisson pour un montant de 87 263,86 € HT avec la société LOCACONCEPT,
- N°45 Contrat entre la ville de Verrières-le-Buisson et la société FaxCloud pour un abonnement Fax pour un montant mensuel de 19 € HT avec la société MDS PARTNERS,
- N°46 Signature du lot n°1 pour le marché public n°1200 relatif aux services de télécommunications (téléphonie fixe de type 2) avec la société LINKT pour un montant annuel de 1 627,20 € HT,

- N°47 Signature du lot n°2 pour le marché public n°1201 relatif aux services de télécommunications (téléphonie analogique T0) avec la société LINKT pour un montant annuel de 32 234,44 € HT,
- N°48 Signature du lot n°3 pour le marché public n°1202 relatif aux services de télécommunications (téléphonie mobile) avec la société Bouygues Télécom pour un montant annuel de 9 423,89 € HT,
- N°49 numéro à attribuer
- N°50 Signature de l'avenant n°1 au marché public n°1185 relatif à la fourniture et à la maintenance de l'installation téléphonique de l'Hôtel de Ville avec la société ORANGE pour un prendre acte d'un nouveau bordereau des prix, étant précisé que le montant estimé de – 90 € HT,
- N°52 Signature d'un bon de commande pour l'achat d'un véhicule avec location de batterie de la marque RENAULT modèle Nouvelle Zoé Zen pour un montant de 14 215,26 € HT,
- N°53 Signature d'un bon de commande pour l'achat d'un véhicule avec location de batterie de la marque RENAULT modèle Kangoo Z.E. Confort pour un montant de 13 353,66 € HT,
- N°54 Contrat de location de batterie BATLR ZE FLEX (assistance incluse) avec la société DIAC LOCATION SA. pour le véhicule RENAULT Zoé Zen pour une durée de 60 mois pour 100000 kms pour un montant de 128,46 € TTC,
- N°55 Contrat de location de batterie BATLR ZE FLEX (assistance incluse) avec la société DIAC LOCATION S.A., pour le véhicule RENAULT KANGOO Z,E pour une durée de 60 mois pour 37500 kms pour un montant de 60,09 € TTC,
- N°56 Convention de mise à disposition d'un logement préempté par l'Etablissement Foncier d'Ile de France (EPFIF), sis 37 boulevard Foch à Verrières-le-Buisson, pour une durée de 24 mois reconductible pour des périodes successives de 6 mois pour une redevance annuelle de 8 715 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 2h12.

Le Maire,
Vice-président de Paris-Saclay



François Guy TRÉBULLE

Affiché conformément aux articles L.2121-25 et R.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application du décret du 7 avril 2000, "le dispositif des délibérations du Conseil Municipal et les arrêtés du Maire, à caractère réglementaire, sont publiés dans un Recueil des Actes Administratifs ayant une périodicité trimestrielle", lequel est, par demande formulée auprès du Secrétariat Général, en Mairie :

- consultable, sur place à titre gratuit.

- communicable, par photocopie, à titre onéreux, aux frais du demandeur, au (x) tarif (s) fixé (s) par délibération, en vigueur à la date de la demande.